

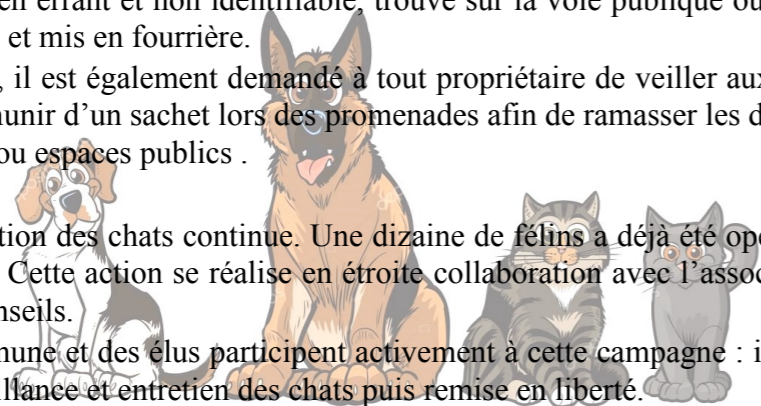
NOS AMIS LES BETES - PETITS GESTES DE CIVISME ET DE BON VOISINAGE

Pour la tranquillité et la sécurité de tous, il est défendu de laisser divaguer les chiens sur la voie publique (arrêté municipal du 22/07/2008). La responsabilité du propriétaire négligent est engagée pour tous dégâts occasionnés par l'animal. Celui-ci doit être identifiable (collier gravé avec nom(s) et coordonnées du/es propriétaire(s)). Tout chien errant et non identifiable, trouvé sur la voie publique ou dans les espaces publics, sera immédiatement saisi et mis en fourrière.

Pour le bien-être de tous, il est également demandé à tout propriétaire de veiller aux aboiements intempestifs de leurs chiens et de se munir d'un sacnet lors des promenades afin de ramasser les déjections déposées par les animaux sur les trottoirs ou espaces publics.

La campagne de stérilisation des chats continue. Une dizaine de félins a déjà été opérée. Ils ont été relâchés à l'endroit de leur capture. Cette action se réalise en étroite collaboration avec l'association « Adopte 1 chat », qui nous prodigue ses conseils.

Des habitants de la commune et des élus participent activement à cette campagne : identification des animaux à piéger, piégeage, surveillance et entretien des chats puis remise en liberté.



ATTENTION AU DEMARCHAGE ABUSIF

Nous vous rappelons que la Mairie n'a mandaté aucune entreprise pour démarcher les habitants que ce soit pour la pose de détecteurs de fumée ou pour d'autres travaux.

En cas de démarchage abusif, n'hésitez pas à composer le 17.

AGENDA

Avril

Samedi 6 avril Journée de l'environnement, organisée par la commune de Vaire et Montoille
RDV 9 h salle polyvalente

Samedi 13 avril Loto du FC du Lac, salle polyvalente

Dimanche 14 avril Les foulées de la Motte, organisées par Vesoul Haute-Saône Sports,
départ 9h30 de l'esplanade du lac

Lundi 22 avril Chasse aux œufs, organisée par la commune de Vaire et Montoille,
10h, Espace culturel des Fauvettes

Mai

Dimanche 5 mai Parcours du cœur, organisé par l'association de cardiologie cœur et santé de Vesoul,
esplanade du lac, 9h-17h

Mercredi 8 mai Commémoration du 8 mai 1945, devant le monument aux Morts à 10h30,
suivie d'un vin d'honneur

Vendredi 10 et samedi 11 mai Lac en Zik, salle polyvalente (10 groupes - 2 scènes)

Samedi 18 et dimanche 19 mai

Exposition de fleurs sauvages de la région organisée par la Société d'Histoire Naturelle
Vésulienne, de 9h-12h / 14h-18h, salle polyvalente

Juin

Samedi 8 et dimanche 9 juin Triathlon de Vesoul

Juillet

Dimanche 14 juillet Festivair', jeux pour les enfants, à partir de 10h, salle polyvalente, suivis d'un vin
d'honneur



Ce bulletin est conçu, réalisé à la mairie de Vaire et Montoille, distribué par les élus.

Plus d'infos sur : <http://www.vaire-et-montoille70.fr>

MAIRIE DE VAIVRE ET MONTOILLE



Bulletin Municipal

Avril 2019

LE MOT DE MADAME LE MAIRE

Un premier trimestre bien rempli

Dans le cadre du grand débat National, un administré a souhaité organiser le 01 mars un débat public. La municipalité a mis à sa disposition, gracieusement, la salle des Caves de la Mairie et une vingtaine de personnes ont pu échanger dans le plus grand respect et faire des propositions. Un beau moment de démocratie !

Avec un prestataire, nous avons travaillé à la refonte de notre site internet et je suis en mesure de vous annoncer, très prochainement en ligne, le site internet officiel de votre commune dans sa version moderne.

Le 20 mars, nous avons eu l'honneur de recevoir Monsieur le Préfet. Après un accueil à la Mairie avec les élus, je lui ai présenté, sur site, le projet de réhabilitation de la salle polyvalente ; puis, nous avons officiellement inauguré le terrain multisports au City Park du Lac et terminé cette belle matinée par une visite de l'accueil de loisirs.

Je vous invite à venir nombreux le samedi 6 avril, nous prêter main forte pour le ramassage des déchets sauvages.

Bien à vous !

Nadine MUNIER
Maire de Vaire et Montoille



ELECTIONS

Les élections européennes en vue de l'élection des représentants au Parlement Européen auront lieu le 26 mai prochain, les bureaux de vote seront ouverts de 8h à 18h :

- BU1 Mairie, 39 Grande rue
- BU2 Espace Culturel « Les Fauvettes », 2a Avenue du Breuil

Conformément à la législation en vigueur, les électeurs devront présenter, en plus de leur carte d'électeur, une pièce avec photo prouvant leur identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire, carte vitale avec photo, etc.)

Cette année tous les électeurs recevront une nouvelle carte électorale.

ENVIRONNEMENT ET COLLECTE DES DECHETS SAUVAGES

La commune de Vaivre et Montoille renouvelle l'organisation de la collecte des déchets sauvages :

le samedi 6 avril 2019 de 9 h à 11 h 30

Si cette démarche écoresponsable vous intéresse, vous êtes invités à prendre contact auprès du secrétariat de la mairie au 03 84 96 95 95 ou par mail : mairie.vaivre@wanadoo.fr

Le lieu de rendez-vous sera le parking de la salle polyvalente.

Du matériel sera mis à disposition (gants, chasubles, pinces...).

Munissez vous de bonnes chaussures ou de bottes et de vêtements confortables adaptés à la météo.

Un moment de convivialité clôturera cette matinée.

Nous vous attendons tous nombreux pour cette action citoyenne.



FLEURISSEMENT DE VOS MAISONS ET BALCONS 2019

Vous souhaitez participer à l'embellissement de votre commune ?

Vous pouvez vous inscrire au secrétariat de la mairie avant le 20 juin. Le jury communal passera apprécier vos plantations courant juillet. Les plus belles réussites seront récompensées lors d'une cérémonie à l'automne. Les récompensés des 3 dernières années ne pourront être primés.



BRICOLAGE, JARDINAGE ET VOISINAGE

Les beaux jours reviennent et les travaux de jardinage et de bricolage aussi. Afin de limiter la gêne sonore occasionnée pour votre voisinage, voici les horaires où vous pourrez utiliser votre matériel :

- Du lundi au samedi de 9h à 12 h et de 14 h à 19 h 30
- Le dimanche de 10 h à 12 h

La réglementation interdit le brûlage des résidus végétaux par les particuliers : tontes, feuilles mortes ou produits de la taille. En effet, le brûlage des déchets verts libère des polluants toxiques et des particules fines. Le traitement de ces déchets verts doit être assuré en déchetterie ou par compostage.

Vous êtes invités, dans ces conditions :

- à utiliser votre composteur pour tous vos déchets organiques et vos déchets verts;
- à vous rendre à la déchetterie muni de votre pass Sytevom.

Les horaires sont les suivants pour la période d'été :

Du lundi au samedi de 8 h 30 à 12 h et de 14 h à 18 h

En cas de perte ou de vol de votre pass, vous devez contacter le SYTEVOM au 03 84 76 93 09. Ce pass vous permet d'utiliser toutes les déchetteries recensés par le SYTEVOM.

Pour information : achat possible d'un composteur au service collecte de la CAV. (impasse des Prés Moussus à Noidans les Vesoul (bâtiment derrière Jardival) Tel : 03 84 68 45 17

PROJET DE PARC SOLAIRE PHOTOVOLTAÏQUE AU BOIS MOURLOT

13 440 panneaux photovoltaïques vont être implantés, par la société Quadran, filiale de Direct Energie, sur une partie du site du centre d'enfouissement de Vaivre-Pusey. Cette centrale solaire implantée dans le cadre de la transition énergétique permettra de couvrir l'équivalent de la consommation annuelle hors chauffage de 4232 habitants soit la totalité des besoins des habitants de Vaivre et Montoille et Pusey.

Cette production d'énergie renouvelable s'inscrit dans la lutte contre le réchauffement climatique. Les impacts de ce projet sur la biodiversité, le paysage et le patrimoine sont négligeables.

RACCORDEMENT FIBRE OPTIQUE

Contrairement à ce qui a été répondu à certains administrés par les services d'Orange, nous vous confirmons que la Commune n'intervient pas dans le calendrier de mise en place de la fibre optique.

Notre rôle consiste uniquement en la délivrance d'arrêtés pour les autorisations de travaux, principalement pour l'installation de poteaux. Certains raccordements nécessitent, en effet, une desserte en aérien. Toutes ces demandes sont traitées prioritairement par les services techniques.

ECOLE DU LAC

Inscriptions rentrée scolaire 2019 - 2020



Les enfants nés avant le 31 décembre 2016 sont scolarisables.

2 étapes sont nécessaires :

- 1 - passer en mairie avec votre livret de famille et le carnet de santé de l'enfant pour obtenir le certificat d'inscription
- 2 - vous rendre à l'école du Lac les **lundi 8 avril et mardi 9 avril de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 18h00** pour l'inscription proprement dite.

Vente de fleurs le samedi 27 avril

Dans la cour de l'école, à partir de 10 h.

Fête de l'école le 25 mai

Les enfants scolarisés à l'école primaire présenteront leur spectacle de fin d'année à la salle polyvalente à 10h15.

Il sera suivi d'un repas sur réservation auprès de l'école au 03.84.76.57.18 et d'un après midi récréatif avec jeux et kermesse.

INSCRIPTIONS A L'ACCUEIL DE LOISIRS

Pour les vacances d'été



Les dossiers seront disponibles à partir du 27 mai à l'accueil de loisirs et devront être retournés avant le 26 juin 2019.

Après cette date, les dossiers seront traités en fonction des places restantes.



Dimanche 8 septembre

Inscriptions en mairie à partir du
mardi 2 juillet
Exclusivement réservé aux vaivrois

PROGRAMME DU LAC EN ZIK 2019



Fort de son succès lors sa dixième édition (2142 spectateurs en 2018) le festival revient cette année les :

- **Vendredi 10 mai** à 18h avec : **Old Sound Factory / I Like Democracy !? / 2 / Fat Jeff / Insomnia**
- **Samedi 11 mai** 17h avec : **Pearl / Woodleaf / Altes / Les Lokataires / Blowing Machine**

BUREAU DE POSTE

Nous avons déploré la fermeture du bureau de poste suite à une panne de leur système informatique.

Nous sommes intervenus à plusieurs reprises auprès de la Direction de la Poste afin qu'elle accélère les interventions techniques. Le bureau de poste a rouvert ses portes le lundi 4 mars aux horaires habituels, à savoir tous les matins de 9h à 12h.

TRIATHLON DE VESOUL - 8 ET 9 JUIN 2019

Esplanade du Lac de Vaivre – Vesoul
Venez nombreux supporter les compétiteurs.

Au programme :

- **Samedi : Tri-relais**
- **Dimanche : de 09h00 à 18h00 : Courses jeunes et adultes**

Restauration et boissons sur place au profit du club.

Le club recherche des bénévoles (accueil, buvettes-restauration, parcours, etc.). N'hésitez pas.

Contact : Frédéric Weber – 06 13 14 01 33 – benevolestriathlonvesoul@gmail.com

